

BPJEPS Animation socio- éducative ou culturelle spécialité Animation Sociale

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et
des Sports – Date d'enregistrement de la certification : Arrêté
du 9 novembre 2024 – JO du 29 novembre 2024
Niveau 4 – (Bac/Bac Pro) – RNCP39926

Du 03 juin 2026 au 31 mars 2027

Lieu de la formation – Digne-les-Bains
**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE
HAUTE PROVENCE**

9 Chemin des Alpilles – 04000 DIGNE LES BAINS
04 92 30 91 12

OBECTIFS

Le BPJEPS Animation Sociale forme des animateur-trices capables de concevoir et de mener des actions éducatives, culturelles et sociales adaptées aux publics accompagnés.

Tu apprendras à encadrer en autonomie tout type de public, à proposer des projets en lien avec leur réalité de vie, et à travailler en partenariat avec les équipes et les acteurs du territoire.

Tu seras responsable de tes animations sur les plans pédagogique, technique et organisationnel, dans le respect des cadres réglementaires et de la sécurité de tous.

DURÉE ET MODALITÉS D'INDIVIDUALISATION

Parcours optimal : 700 heures en centre et 651 heures en structure, soit 1351 heures pour un parcours complet financé par la région SUD PACA et le FSE. La certification du BPJEPS se déroule en 4 blocs de compétences.

Bloc de compétences 1, en centre de formation :

- Un entretien à partir du dossier du candidat explicitant la mise en œuvre d'un projet d'animation
- L'entretien se déroule en deux temps :
 - Une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 minutes
 - Un échange avec les jurys d'une durée de 30 minutes

Bloc de compétences 2, en centre de formation :

- Réalisation d'un ou de plusieurs support(s), présentant 2 actions auprès de deux publics différents, et d'un entretien.
- L'entretien se déroule en deux temps :
 - Une présentation orale par le candidat d'une durée de 10 minutes
 - Un échange avec les jurys d'une durée de 15 minutes

Bloc de compétences 3, en structure d'alternance :

- Production d'un dossier, conduite d'une séance d'activité et entretien avec le jury
- Séance d'activité, auprès de quatre personnes au minimum pendant une durée de 30 à 90 minutes.
- La conduite de la séance est suivie d'un entretien comprenant :
 - 15 minutes sur l'analyse par le candidat de sa séance
 - 30 minutes maximum de questionnements avec les

Bloc de compétences 4, en centre de formation :

- Un entretien à partir du dossier du candidat explicitant la mise en œuvre d'un projet d'animation
- L'entretien se déroule en deux temps :
 - Une présentation orale par le candidat d'une durée de 10 minutes
 - Un échange avec les jurys d'une durée de 15 minutes

Possibilité de valider une ou plusieurs blocs de compétences séparément.

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Prérequis :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire d'un **brevet de secourisme** en cours de validité (PSC1 ou équivalent ou SST).
- Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de **200 heures**

Sélection des candidats :

- Seuls les candidats ayant déposé un dossier complet peuvent participer à cette sélection.
- Épreuves écrites : Vérification des capacités d'analyse et d'expression écrite, analyse d'un texte d'actualité (Durée 2h)
- Épreuve orale : Étude de cas d'une situation d'animation : temps de préparation 30 mn + entretien avec le jury de sélection : 30 mn

Statut :

Tout public : jeunes, adultes, salariés ou non-salariés

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Attention, restrictions médicales liées à l'emploi
- Locaux et plateaux techniques accessibles (l'entrée, l'accueil, les circulations, les sanitaires, le parking)
- Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation

Nombre de places : 8

Délai d'accès à la formation : 1 à 4 mois

Durée de la formation : 9 mois

Financement de la formation :

- Financement Région SUD PACA et Fonds Social Européen
- Compte Personnel de Formation CPF
- Contrat de professionnalisation
- Projet de Transition Professionnelle
- Individuel Payant : 10500€ (pour les candidats hors prise en charge Région)

Pour tous **renseignements**, contactez :

06 95 86 18 98

fol04formation@laligue-alpesdusud.org
of04@laligue-alpesdusud.org

BPJEPS Animation socio- éducative ou culturelle spécialité Animation Sociale

Formacode : 44067 – Fiches ROME : G1203 / G1202

MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives les stagiaires sont amenés à construire leur projet professionnel et personnel. L'analyse de pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers professionnels sont les bases structurantes de cette formation.

Evaluation durant la formation

Livret d'alternance pour le suivi avec le tuteur.
Evaluation formative après chaque session de formation.
Les outils d'auto-évaluation sont proposés afin d'évaluer la progression en vue de la certification

EXPERTISE DES INTERVENANTS

- Formateurs diplômés de niveau II minimum (licence, licence pro, master) avec une expérience minimum de 3 ans dans la formation continue et/ou dans le domaine professionnel enseigné
- Intervenants professionnels : expérience minimum de 3 ans dans le domaine professionnel d'intervention

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Le stagiaire doit respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci (horaires, discipline, hygiène, sécurité etc.), afin de maintenir le bon fonctionnement des services. Son passage dans l'entreprise d'accueil a une fonction pédagogique. Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

MÉTIERS, ENTREPRISES ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Diplôme d'État homologué au niveau 4, du secteur socioculturel, le BP JEPS Animation socio-éducative ou culturelle représente le deuxième niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités et de la vie quotidienne.

Le titulaire du diplôme aura, notamment, pour missions :

- D'établir une relation pédagogique adaptée à tout public
- De mettre en œuvre des actions d'animation adaptées.
- De concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des projets d'animation.

Poursuites d'études possibles : DEJEPS – DESJEPS ...

Pour en savoir plus participez aux informations collectives à la Ligue de l'Enseignement :

- 15 avril – 14h00
- 30 avril – 14h00

2025

Taux de réussite : 75 %

pour 8 stagiaires

Taux d'insertion :

pour 8 stagiaires

50% dont 75% dans l'animation sociale

Taux de satisfaction : 72%

Programme BPJEPS ASEC AS

Module 1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation – 224 heures

Méthodologie de projet. Diagnostic territoire, public, environnement donnant lieu au dossier TSP, considéré comme un « avant-projet ». Le budget d'une structure et d'un projet. Typologie des publics du territoire, en particulier fragilisés. Valeurs et principes de la République. L'éco-citoyenneté et les moyens mis en œuvre. L'environnement institutionnel : cadrage et réglementation (y compris la sécurité de l'individu et du groupe). L'éducation populaire. Connaissances du milieu socioprofessionnel : partenaires, collectivités, réseaux et structures, fonctionnement associatif, etc.

Module 2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation – 126 heures

Diagnostic des moyens de communication mis en œuvre par la structure d'accueil. Le règlement général de protection des données (RGPD). Le droit à l'image. Les GAFAs. Les réseaux sociaux. Limites de la navigation Internet : le droit à l'image, le droit à l'oubli, les données personnelles, etc. Ce programme s'appuie sur le référentiel du CLÉA Numérique sur les connaissances des usages fondamentaux du numérique au sein de son environnement de travail, mais également de sa vie sociale, civique et culturelle. Production de supports de communication pour les structures d'accueils comme des créations d'affiches, de flyers, d'un blog, de vidéos, d'un photomontage, etc. Connaissance de base en bureautique (Word, Excel et PPT)

Module 3 - Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activité culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure – 224 heures

Techniques d'animation généralistes et spécifiques. Conduite de séance d'animation : préparation, déroulé, budget et évaluation. Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs, en structure et en sortie extérieure. Les acteurs du développement durable : ONG, collectivités territoriales, entreprises et industries, communautés scientifiques et techniques. Concepts autour de l'EEDD : histoire, valeurs, et démarches. L'éducation et la pédagogie spécifique au développement durable : les approches et démarches pédagogiques de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Module 4 - Organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle – 126 heures

Le Handicap. La conduite d'entretiens individuels. L'écoute active. La régulation et la médiation de groupe. Suivi des actualités sous forme de revue de presse. Ce module s'appuie sur le référentiel des compétences psychosociales